



Carte grise non rayée

Par Ponpon2b

Bonjour,
J'ai vendu un scooter 50 cm3 immatriculé,
J'ai oublié de rayer la carte grise (vendu avec la date), est-ce un problème ?
J'ai tout les autres papiers et ma déclaration en préfecture a été faite en ligne.
Cordialement.